COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 03 DÉCEMBRE 2020

<u>Date de la convocation et publication</u> : 24 novembre 2020

<u>Présents</u>: MARCHAL Sylvain, BARBIER Mathieu, BLANCHARD Emmanuel, BOLLEAU Bernard, BRUTSAERT Gwenaëlle, CHEMINADE Monique, HERPIN Julien, MARCELLIN Éric, MARGUERITTE Françoise, MÉMAIN Martine, POUPARD Benoit, RINJONNEAU Éric, VIOLLEAU Christophe

Excusée : DRON Rachel

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation et signature du compte rendu de la séance du 03/11/2020
- 2. Intervention de Madame RABOUIN du Syndicat Départemental de la Voirie sur le recensement des voies communales
- 3. Validation du tableau de classement de la voirie communale
- 4. Choix d'un photocopieur pour la mairie
- 5. Crise sanitaire : remise de loyers au commerce multiservices
- 6. Recensement de la population : fixation des indemnités aux agents recenseurs
- 7. Décisions modificatives au budget
- 8. Présentation du bulletin municipal
- 9. Questions et informations diverses

Françoise MARGUERITTE est nommée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20 heures 00 minutes

1. Approbation et signature du compte-rendu de la séance du 03 novembre 2020

2. <u>Intervention de Madame RABOUIN du Syndicat Départemental de la Voirie sur le recensement</u> des voies communales

Madame TRÉVISIOL et son adjointe, Madame RABOUIN, présentent au Conseil Municipal leur travail et compte-rendu sur le recensement des voies communales.

3. Validation du tableau de classement de la voirie communale

Suite à l'intervention des services du Syndicat Départemental de la Voirie, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur la refonte du tableau de classement de la voirie. La longueur des voies communales deviendrait donc la suivante :

Voies communales à caractère de chemin : 19 190 ml
Voies communales à caractère de rue : 21 055 ml
Voies communales à caractère de Place : 5 425 m²

Soit un linéaire total de 40.25 km

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

- d'adopter le tableau de classement des voies communales tel que présenté
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire

4. Choix d'un photocopieur pour la mairie

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il convient de remplacer le photocopieur de la mairie et présente différentes propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, par 12 voix Pour et 1 abstention :

- le remplacement du photocopieur de la mairie
- de retenir la proposition de la société LBS Digital pour l'achat d'un photocopieur couleur SEROX C7020 pour un coût total de 3 990 € hors taxes
- d'autoriser le Maire à signer le devis, le contrat de maintenance, et tous documents afférents à cet achat

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2020

5. Crise sanitaire : remise de loyers au commerce multiservices

Pour soutenir le commerce multiservices « La Mazérienne » dont l'activité a été nouveau impactée par le Covid 19 et la fermeture de l'espace bar, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à une remise totale des loyers pour la période du 1^{er} novembre au 31 décembre 2020.

Après exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la remise totale des loyers au le commerce multiservices « La Mazérienne » pour la période du 1^{er} novembre au 31 décembre 2020
- dit que cette remise sera budgétée à l'article 6745 du budget annexe commerce multiservices.
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget par virement de crédits

615221 Entretien du bâtiment - 700 € 6745 Subvention de droit privé + 700 €

- autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette remise total de loyers

6. Recensement de la population : fixation des indemnités aux agents recenseurs

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre d'information reçue de l'INSEE le 26 novembre 2020 En raison de l'épidémie de Covid 19, l'enquête annuelle de recensement est reportée à 2022

7. <u>Décisions modificatives au budget</u>

Suite aux décisions précédentes et à des régularisations diverses, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire les crédits nécessaires au budget par virement de crédits comme suit :

Section de fonctionnement		
Fournitures d'entretien Fournitures de voirie Contribution service ADS CDC	+ 2 000 € + 3 000 € + 1 000 €	
Entretien de la voirie	- 6 000 €	

8. <u>Présentation du bulletin municipal</u> (rapporteur : Emmanuel BLANCHARD)

Suite aux différentes réunions de la commission « communication », Emmanuel BLANCHARD présente la maquette finale du bulletin municipal.

Questions et informations diverses

- Monsieur le maire donne lecture du tableau de synthèse reçu du Conseil Départemental concernant les mesures de vitesse réalisées sur la Route Départementale n° 127
- Monsieur le Maire fait part qu'en raison de la crise sanitaire, la commune se voit dans l'obligation d'annuler le spectacle de Noël pour les enfants et la cérémonie des vœux à la population en janvier 2021.

Séance levée à 22H00.